

**Compte rendu de la réunion des représentants de proximité de mai 2020**  
réalisée le jeudi 28 mai 2020 à 14h00

Participants :

- Représentants de proximité :
  - o Yannick MAIRET (absence excusée)
  - o Ophélie RENARD
  - o Frantz VOIDEY
- Membres de la Direction :
  - o Julien HARSON (pour les questions relevant des autres activités)
  - o Sylvain MIGUET (pour les questions relevant de l'exploitation)
  - o Christian WINDRESTIN (pour les questions relevant de la maintenance)

**Questions relatives à l'exploitation**

Questions RDP	Réponses de la Direction
UNSA 3/ Voir pour mettre des quilles bld Sévigné pour empêcher les voitures de tourner a gauche rue Bossak car ligne blanche	Nous allons proposer cette évolution à Dijon Métropole.
CGT 4/ Nous demandons une procédure de stationnement aux abords des arrêts bus et tram.	Une tolérance pour le stationnement est admise sous réserve de ne pas gêner la circulation. En cas d'infraction au code de la route du type stationnement dangereux ou stationnement avec entrave à la circulation, l'amende est réglée par le salarié.
CGT 7/ Quels seront les impacts des travaux sur les lignes de bus et tram ?	Les impacts sont décrits dans les notes MUVI.
CGT 8/ L'entreprise confirme-t-elle qu'il y a bien des toilettes avec des points d'eau à tous les terminus bus, sous-traitance comprise ?	Les terminus de la 13 (motte giron et fontaine village) ne sont pas reliés à l'eau courante. Des bonbonnes d'eau et du gel sont à disposition. Des toilettes sont présentes au niveau de tous les autres terminus.
CGT 9/ Beaucoup d'appels pour signaler les personnes qui ne portent pas de masques dans les transports publics. Que compte faire la Direction ? Quelles sont les consignes à ce sujet ?	Le masque est obligatoire dans les MR, sur les quais et aux arrêts de bus. Concernant l'obligation du port du masque dans les MR, l'information est visible de tous les clients aux portes des véhicules ainsi que dorénavant dans les vousoirs. Elle est en cours de préparation dans les abris des stations et arrêts bus. Ces affichages sont complétés par des présences terrain en stations et aux arrêts pour rappeler l'obligation du port du masque. Le conducteur doit rappeler que le masque est obligatoire et peut signaler au PCC si une situation devenait complexe dans son bus.
CGT 11/ D'une manière générale, l'écran INEO pose toujours des problèmes de sensibilité, avec parfois des erreurs d'appui. De plus, cela fait des années que nous demandons de déplacer l'icône de verrouillage afin de ne pas appuyer accidentellement sur cette fonction.	L'écran est résistif donc fonctionne avec un appui plus fort que les écrans capacitifs comme les smartphones. Nous allons voir pour équiper les CR d'un stylet non agressif pour ceux qui le souhaiteraient. Les stylos sont à proscrire. Pour l'icône nous n'avions pas le sujet en tête, nous allons étudier.

CGT 13/ Quel est le nombre maximal de personnes autorisées à monter simultanément dans une navette Divia City ? Même question lorsqu'une PMR est déjà dans la navette ?	Actuellement 5, qu'il y ait ou pas une personne PMR.
<b>Questions posées en CSE orientées en RDP</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
1a) Service 2012 le samedi, T2 3h57 à 11h27, pendant la pause de 20 minutes, le conducteur fini à « Godrans » et est obligé de remonter au CEM sortir une nouvelle rame, ou est sa pause ? ? ?	Le conducteur a une pause de 51 minutes. Il donc bien une pause de 20 minutes minimum contractuelle + son temps de déplacement.
3) Question supprimée au précédent CSE et rester sans réponse : suite à l'agression d'un avsr le 10/01 pourquoi n'avons-nous que les vidéos du quai ? ? ? Ou sont les vidéos de l'intérieur de la rame ou débute l'agression ? ? ? L'agresseur est un individu connu des services de police pour se victimisé et essayer de toucher des sommes importantes compte tenu de son handicap ? ? ? Seule réponse sous entendue que le PCC n'aurait pas retiré les enregistrements ! ! !	La Direction Sûreté n'a pas pu visionner les images à l'intérieur de la rame de tram. L'incident a eu lieu un vendredi soir. Le PCC n'a effectivement pas demandé l'extraction vidéo ... et en début de semaine suivante, à la prise de connaissance de l'incident, il est trop tard pour récupérer les images. N'ont donc pu être visionnées que les images sur le quai, les seules disponibles au moment où la chargée de prévention a eu les informations sur l'incident : horaires, lieu. Un dépôt de plainte a été fait par l'agent quelques jours plus tard. C'est le 1er dossier concernant cet individu ; pas de PV non plus. Pour le reste, nous ne répondrons pas aux allégations inappropriées contenues dans la question.
4) Les avsr pourraient-ils avoir des sacs à roulettes comme les conducteurs en remplacement de leurs anciennes sacoches ou anciens sacs à dos ? ? ?	Le transport de leurs effets personnels en cas de pauses hors du CEM peut être géré avec les effets fournis actuellement par l'entreprise et ne justifie donc pas la dotation de ce sac à roulette qui serait rapidement encombrant et pourrait être dangereux.

#### Questions relatives à la maintenance :

<b>Questions RDP</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
<u>UNSA 1:</u> Bus 3202 Radio HS elle se coupe toute seule et ne marche plus après signalé depuis le 22/01	Effectivement, ce bus présente des défauts aléatoires et difficilement reproductibles en atelier. Nous allons procéder au remplacement complet du SAE. Pour information, ce bus est arrêté depuis mi-février pour des problèmes de corrosions châssis.
<u>UNSA 4:</u> Quand est-il du changement des sièges pour les rames?	La relance auprès du fournisseur ISRI a été faite le 26/05, nous n'avons pas eu de réponse à ce jour sur la date de livraison.
CGT 1/ Quelles sont les avancées pour le camion de remorquage ?	Le camion de remorquage n'est plus utilisable car considéré comme non conforme par la DREAL. Dans l'attente, nous avons fait le choix de sous-traiter l'activité de remorquage à 2 prestataires spécialisés dans ce domaine.
CGT 2/ Recrutement atelier : y'a-t-il un nouveau calendrier sur l'année 2020 ?	Les recrutements ont été partiellement reportés (voir infos CSE du 20/05), sont actuellement maintenus : 1 mainteneur voie ferrée, 2 mainteneurs bus

CGT 3/ Quand les films occultant seront-ils mis en place à l'atelier ?	Nous allons procéder à des constats ces prochaines semaines pour analyser la problématique et proposer une solution. Les agents seront consultés pour valider les portes à filmer et la hauteur du film.
CGT 5/ Y'a-t-il des dates pour les formations sur les lignes pour le personnel de l'atelier ?	A ce jour, nous n'avons pas encore planifié ces formations compte tenu des priorités données aux formations obligatoires (recyclage habilitation). Des reconnaissances de ligne seront mises en place.
CGT 6/ Pour l'ensemble des services de l'entreprise, l'approvisionnement en savon et gel hydroalcoolique est-il assuré en permanence ? (Agence Commerciale, locaux sociaux, Atelier, PCC/IV, Bâtiment administratif, salles de repos).	Tous les distributeurs savons et essuie-mains sont contrôlés au minimum 3 fois / jour (CEM, salle Monge et De brosse) et réapprovisionnés si besoin. Un rappel a toutefois été effectué à l'entreprise de nettoyage. Merci de nous faire remonter immédiatement l'information en cas de manque afin de pouvoir tracer et agir.
CGT 10/ Nous avons déjà signalé que les assises des sièges bus s'affaissent. Où en est la Direction sur ce sujet pour régler rapidement le problème ?	Merci de signaler le ou les bus impactés pour traiter ce problème. Un programme de remplacement des sièges devrait être lancé fin 2020 - début 2021.
CGT 12/ Où en est la situation sur les trous sur l'ensemble du parc CEM ?	La dernière réunion avec toutes les parties concernées, dont Dijon Métropole, s'est déroulée le 13/03 au CEM. Nous sommes en attente de la suite qui sera donnée et du délai de remise à niveau.
<b>Questions posées en CSE orientées en RDP</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
9) Beaucoup trop de casiers cassés dans le vestiaire hommes et 2 chez les femmes !! Vois pour des réparations !!	Il n'est pas normal que le matériel soit détérioré. Nous demandons aux agents de signaler les casiers concernés pour procéder aux réparations / remplacements
12) Manque de savon, surtout en ce moment dans les distributeurs du CEM et des salles Monge et de Brosse !! Voir pour un remplissage plus régulier.	Tous les distributeurs savons et essuie-mains sont contrôlés au minimum 3 fois / jour (CEM, salle Monge et De brosse) et réapprovisionnés si besoin. Un rappel a toutefois été effectué à l'entreprise de nettoyage Merci de nous faire remonter immédiatement l'information en cas de manque afin de pouvoir tracer et agir

#### Questions relatives aux autres activités :

<b>Questions RDP</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
<u>UNSA 2:</u> Qu'en est-il des pertes de CA pour les gardes enfants, isolement enfant, chômage Partiel ?	Les arrêts dérogatoires (garde d'enfants, isolement) n'entrent pas dans la catégorie d'absences prises en compte dans le temps de travail effectif. Ils sont traités comme un arrêt maladie. Cette règle a été confirmée par un questions/réponses du ministère du travail. Le nombre de CA sera donc réduit. Toutes les heures chômées sont prises en compte pour le calcul des droits à congés payés. Il n'y aura pas d'impact sur le calcul des CA.

Fin de la réunion à 15h15.

Prochaine réunion : jeudi 25 juin à 14h00, les questions doivent être communiquées avant mercredi 17 juin.